

## RH POUR LES NON RH : DROIT DU TRAVAIL

### OBJECTIFS

- Connaître les règles essentielles liées au contrat de travail
- Analyser les étapes de la vie d'un contrat pour appréhender les différentes modalités de relations professionnelles

### PROGRAMME

#### **Connaître les règles essentielles du contrat de travail (4h)**

- Les fondamentaux du droit du travail
- La conclusion du contrat de travail
- Les différents contrats de travail, CDI, à durée déterminée et autres
- Les contrats aidés
- Evaluer les conséquences et les risques juridiques de chaque type de contrat
- Le motif de la rupture du contrat de travail
- La procédure de licenciement pour motif personnel
- La procédure de licenciement pour motif économique

#### **Analyser les étapes de la vie d'un contrat pour appréhender les différentes modalités des relations professionnelles (3h)**

- Les étapes clés du contrat de travail : période d'essai, modification, suspension
- La modification unilatérale du contrat par l'employeur ou à la demande du salarié
- Les conséquences de la modification du contrat de travail
- Incidences du congé sans solde sur le contrat de travail

**AKTO**

### À savoir

**Dispositif :**

Inter entreprise

**Public :**

Toute personne souhaitant connaître les bases du droit du travail

**Prérequis :**

Aucun

**Méthodes et modalités pédagogiques :**

Apports théoriques. Cas de jurisprudence. Applications par rédaction de contrats de travail.

**Moyens d'encadrement :**

L'animation est assurée par des consultants praticiens de l'entreprise

**Modalités d'évaluation :**

Mise en situation

**Validation :**

Certificat de réalisation et attestation des acquis

## **Organisation**

**Durée :** 2 jours

**Tarifs**

Nous consulter

**Lieu :** FDME

**Délais d'accès :** 2 à 4 semaines

**Modalité d'accès :** Préinscription

## **CONTACT**

01 60 79 74 21

[formation.continue@fdme91.fr](mailto:formation.continue@fdme91.fr)

## **ACCESSIBILITÉ**

### **aux personnes en situation de handicap**

Site et formations accessibles\* aux Personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles. Contacter le référent handicap sur [mission.handicap@fdme91.fr](mailto:mission.handicap@fdme91.fr)

*\* des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé*